

Orientation 7 Animer le territoire par la culture

Orientation 7 Animer le territoire par la culture

Contributions attendues des communes

"Permettent et facilitent l'organisation de manifestations, y compris d'un point de vue technique et financier".

Rôle de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

"-Élabore, en concertation avec les partenaires concernés, un cahier des charges pour labelliser et pérenniser des actions, des manifestations ;

- Soutient techniquement, logistiquement et éventuellement financièrement des actions et manifestations labellisées ;

- Fait connaître et diffuse de l'information sur les possibilités d'aides et de soutien aux manifestations."

page 103

Référence ID de l'article : #1240

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-12 15:22